

**Brigitte Gonthier-Maurin**

**7, rue Ampère**

**92700 Colombes**

**Mandataire dans les Hauts-de-Seine de la liste « *Stop à l'Europe de la finance – L'humain d'abord ! Front de gauche* » conduite par Patrick Le Hyaric pour l'élection européenne du 25 mai 2014**

**A Monsieur Yann JOUNOT**

**Préfet des Hauts-de-Seine**

**167-177 avenue Joliot Curie**

**92000 Nanterre**

**A Monsieur Bernard CAZENEUVE**

**Ministre de l'Intérieur**

**Ministère de l'Intérieur**

**Place Beauvau**

**75008 Paris**

Nanterre, le 13 mai 2014

Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine,

En vue de l'élection européenne du 25 mai prochain, je souhaite attirer votre attention sur les villes où le vote a lieu avec des machines électroniques.

Notre département est celui qui compte la plus forte proportion de machines à voter d'Ile-de-France. Onze villes y ont recours : Antony, Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Châtenay-Malabry, Courbevoie, Garches, Issy-les-Moulineaux, Sèvres, Suresnes, Vaucresson, Ville-d'Avray.

Un rapport de la commission des lois du Sénat, publié en avril de cette année, « *invite à la prudence pour assurer au mieux la sincérité et le secret des scrutins* ». « *Attentifs à préserver la confiance des électeurs dans le processus électoral* », le rapport recommande de « *limiter l'usage du vote électronique et renforcer le contrôle des opérations de vote* ». Il précise encore que « *l'utilisation des machines à voter doit reposer sur la confiance, laquelle, aujourd'hui, ne peut pas être assurée par la démonstration matérielle à l'électeur de la fiabilité du processus* ».

A la lumière de ce rapport, je souhaite que l'Etat aille plus loin et prenne, à terme, une décision claire et logique : tant qu'un système fiabilisé n'est pas avéré, et afin d'assurer la confiance des électeurs dans la méthode de vote, l'Etat devrait interdire l'utilisation des machines à voter.

Pour l'heure, à treize jours d'un scrutin d'importance pour notre peuple, et dans une circonscription où 31 listes sont présentées, nous voyons combien ce système nuit à la

pleine information de nos concitoyens. Aussi, je souhaite que les mandataires de listes puissent avoir le choix quant à ce qui apparaîtra sur les machines à voter. Pour la liste que je représente, je demande qu'apparaisse clairement « **Liste Front de gauche conduite par Patrick LE HYARIC** »

Dans l'attente d'une réponse et vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'BGM.' with a stylized flourish on the left side.

**Brigitte Gonthier-Maurin**  
**Mandataire de la liste Front de gauche conduite par Patrick LE HYARIC**